

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00246

ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) CENTRE REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (CRAIG)

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72
Nombre de présents : 62
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH
Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

03 02 042 24420770-20200917-0202002460

DATE D'APPÊCHAGE : 28 septembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) CENTRE REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (CRAIG)

L'exercice des compétences de Saint-Etienne Métropole nécessite un Système d'Information Géographique (SIG) performant basé sur des données référentielles, appelées « fonds de plan » à jour : orthophotoplans (photographies aériennes), cartes topographiques IGN (Scan 25), plans cadastraux...

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes d'Information Géographique (CRAIG), Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé par l'Etat et la Région Auvergne, est un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique.

Saint-Etienne Métropole a signé en 2017 avec le CRAIG, et d'autres acteurs de la Loire des conventions de partenariat en vue d'acquérir deux orthophotoplans pour une durée limitée.

L'adhésion au GIP CRAIG comprend :

- la mise à jour de l'orthophotoplan à 25 cm tous les 3 ans a minima,
- la mise à jour de l'orthophotoplan à 5 cm tous les 3 ans a minima,
- l'accès à l'ensemble des données IGN,
- l'accès à l'ensemble des informations cadastrales (plans et données propriétaires) pour toutes les communes sur lesquelles Saint-Etienne Métropole exerce une compétence (y compris les communes du Rhône et de la Haute-Loire),
- l'accès aux formations.

Le montant annuel de cette adhésion était fixé à 21 000 € TTC.

Cette convention arrivant à échéance le 31 décembre 2020, pour continuer à bénéficier des services ci-dessus, il est nécessaire de conclure une nouvelle convention pour la période 2021/2023 pour un montant annuel d'adhésion revu à la baisse qui s'élève désormais à 19 500 € TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la convention d'adhésion au GIP CRAIG,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention,**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 85 du budget SIG des exercices 2021 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité comme suit :

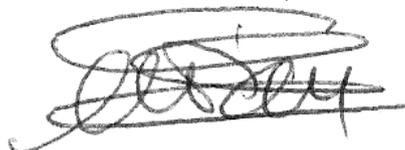
Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Dont les pouvoirs de :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU